Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 octobre 2026

La L'Isloise Lucienne Claustres-Bonnet nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Lucienne Claustres-Bonnet, ancienne infirmière libérale à L'Isle-sur-la-Sorgue, vice-présidente de l'Association des infirmières, membre du Conseil National de la profession Infirmière et du Conseil d'administration de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays des Sorgues et Luberon, et experte auprès de la Haute autorité de santé, vient de se voir remettre la distinction de chevalier de la Légion d'honneur.

Le lundi 10 juin, Renaud Muselier, Président de la Région Sud, a remis la distinction de chevalier de la Légion d'honneur à la L'Isloise Lucienne Claustres-Bonnet. L'ancienne infirmière libérale a été en première ligne durant la crise de Covid-19. Elle s'est engagée quotidiennement pour venir en aide aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 octobre 2026

patients, notamment aux côtés de la Région Sud, elle s'est mobilisée pour l'ouverture des centres de dépistages et de vaccination, mais elle a aussi apporté du matériel de protection aux personnels de santé exposés au virus sur le terrain.

Lucienne Claustres-Bonnet, a joué un rôle important pour la place des infirmiers dans l'accès aux soins de proximité et d'urgence grâce au développement de la télémédecine. Un projet auquel la Région Sud a participé, et qui a permis de faire naître le statut d'Infirmiers Correspondant Samu en décembre 2023. Accompagnée par la Région Sud, elle a aussi répondu à l'Appel à manifestation d'intérêt du Ministère de la Santé en 2020 sur le vieillissement, avec la création d'un Gérontopôle Sud.

Après avoir été présidente de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Infirmière PACA de 2016 à 2021, Lucienne Claustres-Bonnet se consacre aujourd'hui au projet ICOPE, un programme développé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour prévenir la dépendance des personnes âgées, qu'elle pilote dans trois CPTS de la région.